



Pont-de-Claix, le 26 mars 2026

Numérique et Pôle Financier Public *par Alexandra Meynard*

TABLE RONDE APRES-MIDI EN PRESENCE DU MINISTRE DELEGUE CHARGE DE L'INDUSTRIE ET DE LA DIRECTRICE DU RESEAU DE LA BANQUE DES TERRITOIRES (CDC).

Nos questions s'adressent plus précisément à la Directrice du Réseau de la Banque des Territoires car nous avons, vous et nous, la Fédération CGT des salariés des Activités Postales et de Télécommunications, « un lien fort », c'est le Groupe Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) qui est aujourd'hui le premier actionnaire du Groupe La Poste et de fait, de La Banque Postale.

En introduction, vous présentiez la Caisse des Dépôts et Consignations au moment de sa création dans son intention, comme une « *Banque publique pour financer l'industrie, le développement du pays, bien connue à travers la Banque Publique d'Investissement (BPI)* [aujourd'hui] », moins connue à travers un grand opérateur public, à cette heure premier du pays dans le domaine du numérique, en termes de stockage et traitement de données, notamment de santé, fournisseur d'outils du quotidien comme DIGIPOST, l'Identité Numérique, VOXALY (système de vote électronique) ou encore PRONOTE ; il s'agit évidemment du Groupe La Poste.

Alors qu'Orange et Dassault travaillent sur leur propre cloud, la CDC sur son plan « *Horizon numérique 2030* » avec le Groupe La Poste, quelle véritable stratégie est déployée pour réduire la fracture numérique et territoriale ?

Nous avons trois questions pour vous, deux en réalité, la dernière relevant davantage de l'affirmation.

L'industrie papetière, dans le cadre de normes sociales et écologiques telle qu'appliquées dans notre pays et en Europe, est l'industrie à l'impact écologique le plus faible.

Dans le cadre de cette journée, compte-tenu du contexte industriel que nous connaissons, la Banque des Territoires, la Banque Publique d'Investissement et la Caisse des Dépôts et Consignations - *La Banque Postale* - sont-elles prêtes à s'inscrire dans la logique de conditionnement des aides aux entreprises à des critères sociaux, environnementaux et d'aménagement du territoire, dans le but de mettre fin au scandale des 211 milliards d'aides aux grands Groupes principalement, qui continuent à détruire des emplois, l'outil industriel et les savoir-faire à travers tout le pays ?!

Soutenez-vous dans ce cas, la proposition de la CGT d'un grand pôle financier public qui, s'il existait véritablement, empêcherait cela ?

Ensuite, alors que la souveraineté numérique est aujourd'hui un enjeu majeur - que ce soit en matière d'infrastructures, comme nous l'avons vu ce matin avec la dépose du cuivre, en matière de données, de réseaux, de services et de services publics - comment expliquer l'absence d'une véritable stratégie publique d'ensemble, cohérente et coordonnée ?

La BPI est-elle prête à jouer un rôle moteur dans la construction d'une telle stratégie nationale ?

Enfin, il ne s'agit pas d'une question, la CGT affirme haut et fort - *cela s'adresse également au représentant du Gouvernement qui est ici présent* - qu'elle ne laissera jamais détourner l'usage des encours du LIVRET A à des fins guerrières. De nouveau, depuis le 28 février, la zone arabo-persique voit les populations de plus de dix états frappés de guerre. Dans ce contexte et comme cela s'est déjà produit par le passé, la CGT prévient ; pas un centime de l'épargne des salarié.es ne doit être utilisé pour participer à « l'effort de guerre » !

Pour la paix et le désarmement, la CGT veillera et s'opposera au détournement des encours de l'épargne du LIVRET A à toute fin de guerre.



Assises du Made In France 260326



Numérique et Pôle Financier Public

Fédération nationale des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications CGT

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. : 01 48 18 54 00 - C.C.P. Paris 20376 D

Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr